

Mairie de Cellieu

Accueil de Loisirs Vacances du lundi 24/10/16 au vendredi 28/10/16

Pour les enfants de 3 à 11 ans (jusqu'au CM2)

Ecole A. Daudet pour les enfants jusqu'au CP
Complexe Sportif Cellieu-Chagnon pour les enfants à partir du CE1

LA MUSIQUE

- Plusieurs activités de loisirs seront proposées aux enfants.
- Les repas seront livrés par Loire Sud Restauration.

Horaires pour les 2 sites

Arrivées: de 8h30 à 9h30 (8h00 dans certains cas)

Départs : de 16h30 à 17h30

Tarifs

Tranche et Quotient	1 à 3 jours/semaine	4 à 5 jours/semaine
A : 0€ à 499€	10 €	8€
B : 500€ à 999€	12 €	10€
C : 1000€ à 1499€	14 €	12 €
D : 1500€ à 1999€	16€	14 €
E : 2000€ et plus	18 €	16€
	Hors commune : 1€ supplémentaire par jour	
	Supplément car : 5€ par sortie et par enfant	

Modalités de calcul
Voir le règlement des activités du service enfance

Modes de paiement

Une facture sera envoyée directement par le trésor public, en fonction des jours de présence de votre enfant.

Désistement

En cas de maladie, le certificat médical faisant foi, la journée pourra être reportée.

Inscriptions

A la mairie de Cellieu, aux horaires d'ouverture habituels, à partir du lundi 03/10/16 et jusqu'au samedi 15/10/16 matin. Toutes inscriptions en dehors de ces jours de permanence ne seront pas pris en compte.

Contacts

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter : Béatrice Lubin ou Patrick Marée : 04.77.73.00.91 - 07.57.53.02.35 - enfance@cellieu.fr

Tél: 04 77 73 00 91 Tél: 07.57.53.02.35